



www.cgt-bus.fr

TOUS EN GREVE le 11 février 2010

- ▶ Pour le respect de notre temps de travail
- ▶ Contre le mépris du directeur du département

Depuis deux ans que le CEG est en place, la CGT, avec toutes les organisations syndicales, n'a eu de cesse d'interpeller la direction du département pour porter au débat les difficultés rencontrées par les Machinistes Receveurs et trouver de nouvelles solutions.

Des dépôts au département, tous les espaces de dialogue ont été investis par la CGT.

Alarmes sociales locales et départementales, questions DP et interpellation du CDEP où nous avons déposé près de 6000 pétitions, engagement d'une journée d'action unitaire (CGT et FO) au dépôt de Vitry avec 63% de gréviste pour refuser le CEG.

À chaque fois, le directeur du département ne nous a opposé qu'absence et chaise vide, expression du plus profond mépris pour nos catégories. Tout cela n'est que l'expression d'un signe de faiblesse d'une direction qui souhaite maintenir des dispositifs rejetés par l'ensemble des agents.

Ce passage en force n'a d'autre explication que la volonté affichée du département de casser nos acquis sociaux. Avec le CEG, il remet en cause le protocole RTT, nos 121 repos. Avec le CETT, l'organisation de notre temps de travail, tout particulièrement, les roulements de lignes. Même le Temps Supplémentaire et le Temps Compensateur (TS/TC) ne trouvent grâce à ses yeux (paiement d'office).

C'est donc après avoir épuisé tous les recours possibles, essayer jusqu'au dernier affront d'un directeur de département qui en toute logique a déserté la dernière alarme sociale, que les organisations syndicales CGT et FO du département Bus ont pris la décision de déposer un préavis de grève pour la journée du 11 février 2010.

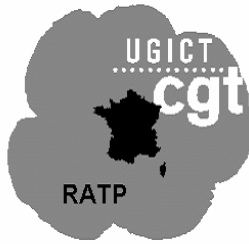
27 janvier 2010

~~CEG~~

Pour se déclarer gréviste : (01587) 82930

Muni de la carte de service

Pensez à noter votre n° d'inscription



. Emmanuel TRAMOND
Directeur du Département BUS
LAC A51
54, quai de la Rapée
75599 PARIS Cedex 12

Paris, le 27 janvier 2010

REF: 34 /2010

Objet : Préavis de grève

Monsieur,

Suite au constat de désaccord du lundi 25 janvier 2010, les syndicats C.G.T. RATP du Département Bus et FO BUS déposent un préavis de grève, pour l'ensemble des agents du Département Bus :

DU MERCREDI 10 FEVRIER 2010 À 22h00
AU VENDREDI 12 FEVRIER 2010 À 7 H 00

Pour le motif suivant :

- Le retrait pur et simple du Compte Écart Généralisé pour les conséquences sur les conditions de travail de l'ensemble des personnels du Département et le retour au principe d'un socle commun de règles collectives.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la **Cgt Bus**

Pour **FO BUS**

Pour l'**UGICT-CGT**

Pour **FO ATMIC**

Cyrille BROWN

Éric ABÉBERRY

Lysiane LEMIGNON

Joël LIBAN